



Érismature rousse

(*Oxyura jamaicensis*)

Introduite en 1949 en Grande-Bretagne pour l'ornement. Échappée de captivité, première reproduction en 1960 et arrivée en France en 1974.

Descriptif

- Petit canard plongeur mesurant entre 35 et 45 cm, envergure 53 à 62 cm
- Queue longue, ailes courtes et gros bec
- Dimorphisme sexuel marqué :
 - poids moyen : femelles 510 g, mâles 610 g
 - mâles nicheurs marron-roux, joues blanches et calotte noire, bec bleu ciel et sous-caudales blanchâtres. Plumage d'éclipse brun grisâtre, tête inchangée
 - femelles et immatures de couleur brun terne, bec brun et joues jaunâtres traversées par une bande brune

Écologie et reproduction

- Habitats :
 - plans d'eau à végétation rivulaire dense
 - peut s'accommoder d'eau douce ou saumâtre, mais trouvée uniquement en France en eau douce
- Peut s'avérer agressive avec ses congénères et autres espèces pendant la période de reproduction, sociable en dehors
- Se nourrit de végétaux aquatiques, mollusques, crustacés, vers et insectes
- Reproduction étalée de juin à fin août :
 - individus très dispersés en période de reproduction, nid caché dans la végétation riveraine
 - nichée de 6 à 14 œufs, incubation 25 jours
 - envol après 50-55 jours
 - première reproduction vers deux ans

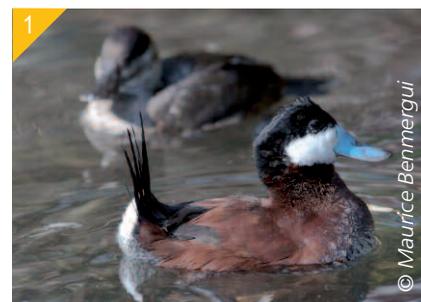
Documentation

- Sarat E. (coord.) 2012. Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire (hors poissons) : connaissances et expériences de gestion. Office national de la chasse et de la faune sauvage, Plan Loire Grandeur Nature, 128 pp.
- Madge S., Burn H. 1995. Guide des canards, des oies et des cygnes. Delachaux et Niestlé, Lausanne. 304 pp.
- Caizergues A., Fouque C. 2008. Zoom sur l'Érismature rousse, une espèce à éradiquer en France. Faune Sauvage, 280 : 64-66.

Rédaction : Emmanuelle Sarat, Comité français de l'UICN

Classification

Ordre	Ansériformes
Famille	Anatidae
Genre	<i>Oxyura</i>
Espèce	<i>O. jamaicensis</i> (Gmelin, 1789)



1- Mâle d'Érismature rousse en plumage nuptial.

2- Femelle d'Érismature rousse.

3- Mâles agressifs pendant la période de reproduction.

